

Grille Tarifaire - offre 100% SMART & GREEN

Clients résidentiels ou professionnels - Version en vigueur au 16 septembre 2020

Puissance souscrite	Formule tarifaire BASE				Formule tarifaire HP/HC					
	Abonnement		Prix du kWh ⁽¹⁾		Abonnement		Prix du kWh ⁽¹⁾ HP		Prix du kWh ⁽¹⁾ HC	
	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC
3 kVA	6,96	8,59	0,0974	0,1550						
6 kVA	8,52	10,66	0,0974	0,1550	9,07	11,60	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
9 kVA	10,07	12,72	0,1008	0,1591	11,09	14,34	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
12 kVA	11,62	14,79	0,1008	0,1591	12,97	16,93	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
15 kVA	13,11	16,79	0,1008	0,1591	14,72	19,38	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
18 kVA	14,65	18,84	0,1008	0,1591	16,27	21,63	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
24 kVA	18,07	23,30	0,1008	0,1591	19,95	26,72	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
30 kVA	21,69	27,98	0,1008	0,1591	23,14	31,30	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338
36 kVA	24,15	31,43	0,1008	0,1591	26,07	35,61	0,1175	0,1792	0,0797	0,1338

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du site de consommation. Les tarifs TTC comprennent les taxes et contributions suivantes: la TVA (5,5 % sur l'Abonnement mensuel et 20% sur les Prix du kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité) qui regroupent des taxes communales et départementales. Ces dernières varient en fonction de la commune dans laquelle se trouve le site de consommation du client. Pour présenter des prix TTC de façon simple, nous avons retenu la valeur moyenne de 0,0093€/kWh, étant entendu que chaque taxe locale appliquée au client sera celle à laquelle il est réellement assujéti en fonction de sa localisation géographique.

Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis.

Le service Ma Conso En Direct normalement inclus dans l'offre 100% Smart & Green est actuellement temporairement indisponible dû à une rupture de stock du matériel nécessaire à son fonctionnement.

(1) Prix présentés sous réserve d'évolution des TRV résidentiels (Tarifs Réglementés de Vente = tarif Bleu EDF en vigueur). Prix kWh identiques à ceux des TRV résidentiels, garantis pendant 2 ans. Prix abonnements identiques à ceux des TRV résidentiels.

(2) Selon une étude de l'Université de Nice Sophia Antipolis de juin 2015 sur la diffusion des compteurs intelligents en France, une restitution journalière peut générer en moyenne 13% d'économies sur la consommation d'énergie.

Fiche d'information - offre 100% SMART & GREEN

Clients résidentiels ou professionnels - Version en vigueur au 16 septembre 2020

<p><i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i></p>	<p>Fourniture d'électricité renouvelable garantie d'origine française de type "Premium" avec traçabilité (contrats d'approvisionnement traçables avec des unités de production de producteurs Français et certificats de garanties d'origine des productions de ces centrales achetées dans les mêmes proportions). Abonnement identique aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV). Prix du kWh HT en prix indexé sur les TRV.</p> <p>Service "Ma Conso En Direct" de suivi en temps réel de la consommation électrique inclus gratuitement (kit matériel en prêt gratuit). Le fonctionnement de ce service est soumis à éligibilité. Frais de non-restitution du matériel lors de la résiliation ou d'un changement d'offre : 90 €. Service actuellement temporairement indisponible dû à une rupture de stock du matériel nécessaire à son fonctionnement</p> <p>Neutralisation à 100% de l'empreinte carbone liée à la consommation électrique du Client : un arbre planté en Haïti pour chaque 1000 kWh de consommation de référence annuelle.</p>
<p><i>Durée du contrat</i></p>	<p>Contrat sans engagement, d'une durée d'un an reconductible par tacite reconduction.</p> <p>Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation.</p>
<p><i>Facturation et modalités de paiement</i></p>	<p>Echéancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation annuelle ou semestrielle sur relevé du compteur effectué par Enedis. Possibilité de facturation mensuelle au réel (sans échéance) si compteur Linky communiquant.</p> <p>Abonnement et consommation échus. Facture électronique (préservons les forêts !). Délai de paiement : 15 jours. Mode de paiement : prélèvement automatique, régularisation possible par CB.</p>
<p><i>Conditions de révision des prix</i></p>	<p>Applications des modifications réglementaires, des taxes et contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur.</p> <p>Remise sur le prix HT du kWh des TRV en vigueur garantie deux ans à compter de la date de souscription ou de reconduction, pouvant varier ensuite.</p> <p>Autre évolution tarifaire possible avec un préavis de 1 mois et sans préjudice des dispositions légales.</p>
<p><i>Prestations techniques</i></p>	<p>Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site enedis.fr</p>
<p><i>Résiliation à l'initiative du client</i></p>	<p>Résiliation sans frais, par courrier postal ou électronique.</p> <p>A date de demande ou au plus tard 30 jours après.</p>
<p><i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i></p>	<p>Par courrier recommandé avec accusé de réception, avec un préavis de 6 semaines. Par courrier simple électronique ou postal et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV.</p>
<p><i>Incidents de Paiement</i></p>	<p>Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC</p> <p>En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévues par la loi.</p>
<p><i>Service client et réclamations</i></p>	<p>E-Mail via formulaire dans votre espace client / Tél. : 09 77 40 10 80 (appel non surtaxé) + ligne prioritaire communiquée après la souscription.</p> <p>Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2</p> <p>En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie par internet sur www.sollen.fr ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09</p>